

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°39 du 24 septembre 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

Du 29 juillet 2010

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

Du 29 juillet 2010

NOR D E F F 1 0 2 0 6 8 0 A

Texte modifié :

Arrêté du 6 avril 2009 (JO n° 83 du 8 avril 2009, texte n° 30, signalé au BOC 16/2009. ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 183 du 10 août 2010, texte n° 16 ; signalé au BOC 39/2010.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.